

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170706-02

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Carole de JOUX, André KEMPF, Alain JUVENTIN, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT (procuration à Laurent TERRAIL), Séverine GERVY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET) Jean-Paul HENOCQ, Gaëtan KONIECZNY, Isabelle VATANT

Secrétaire de séance : Annabelle DUPRET

OBJET : Création d'emplois saisonniers

Le maire expose que l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 prévoit que les emplois des communes sont créés par l'organe délibérant et que celui-ci doit mentionner sur quels grades il habilite le maire à recruter. Or, en raison du surcroît de travail conséquent lors des vacances scolaires, il y aurait lieu de créer des emplois saisonniers :

- ouvriers polyvalents,
- agents d'entretien,
- agents d'animation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de créer les emplois saisonniers contractuels suivants, à compter du 1^{er} juillet 2017 :

Intitulés	Nb d'emplois	Grade de référence
Agents d'animation	2	Adjoint d'animation de 2 nd e classe
Adjoints techniques	4	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe
Ouvrier polyvalent	1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe

Vote

Conseillers présents 16

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 19

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 7 juillet 2017

Le Maire,